

Master Sciences Humaines et Sociales

Mention : Patrimoine et musées

Parcours : Médiation culturelle, patrimoine et numérique

Présentation	
Nature Formation diplômante Diplôme national	Accessible en <ul style="list-style-type: none">• Formation initiale• Formation continue
Niveau de recrutement Bac + 3, Bac + 4 Conditions d'admission	Modes d'enseignement En présentiel
Durée de la formation 2/4 semestres	
Lieu(x) de formation Campus de Nanterre	
Stages Non	

Le master en « médiation culturelle, patrimoine et numérique » (MCPN) est une formation à orientation professionnelle, co-habilitée par les universités de l'Université Paris Nanterre et de Paris 8. Il est classé « Initiative d'excellence en formations innovantes » (IDEFI), dans le cadre du programme national « Création et technologies de l'information et de la communication » (CréaTIC). Il offre aux étudiant(e)s une formation polyvalente, leur permettant de devenir les acteurs/trices d'une vision du patrimoine culturel tournée vers les publics et résolument conjuguée au futur.

Pour ce faire, il s'agit de maîtriser et d'assumer les tâches induites par la révolution numérique en cours et, à partir de là, d'inventer des pratiques professionnelles nouvelles. La formation dispensée par ce master vise donc à donner aux étudiant(e)s les moyens théoriques et techniques d'inventer ces nouvelles pratiques, en les responsabilisant et en développant systématiquement leurs capacités créatrices.

Le développement du numérique permet en effet de nouveaux modes d'accès à la culture. Dans ce contexte, les institutions patrimoniales (musées, bibliothèques, archives, monuments historiques et grands sites patrimoniaux) ainsi que les agences de services dans le domaine de la culture et du patrimoine ont besoin de médiateurs/trices culturel(le)s doté(e)s d'une capacité créatrice autonome. Pour cela, elles/ils doivent disposer à la fois de savoirs fondamentaux en sciences humaines et d'une solide formation théorique et appliquée aux technologies numériques.

Outre les séminaires (médiation, droit et muséologie, théories et techniques du numérique, histoire de l'art, langues) et la rédaction d'un mémoire, deux stages sont obligatoires :

- un stage de deux mois minimum en M1 (souvent accompli chez les partenaires privilégiés du master : musée du quai Branly, Centre Georges Pompidou, Monnaie de Paris, etc.) ;
- un stage de trois mois minimum en M2 (en principe au 2e semestre).

Objectifs

Le master professionnel « « Médiation culturelle, patrimoine et numérique » a pour objectif de former des professionnels capables de conduire des projets de médiation prenant en compte, dans leur complexité globale,

les patrimoines et leur valorisation, notamment par l'exploitation des ressources du numérique in situ et en ligne. Dans ce domaine, rien ne peut se faire en effet sans une bonne capacité à articuler :

- les logiques patrimoniales (inventaire, préservation et conservation des monuments et des collections) ;
- et les théories et des pratiques de la communication et de la médiation, constamment renouvelées par les évolutions rapides du champ numérique.

Ce master est lauréat du programme national d'Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) « Création et technologies de l'information et de la communication » (CréaTIC). Il associe les universités de Université Paris Nanterre – Nanterre – La Défense et de Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis. A terme, il a vocation à être rattaché à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Paris-Lumières, réunissant Université Paris Nanterre et Paris 8 au sein d'une seule plate-forme d'enseignement et de recherche.

L'équipe de formation est constituée par des enseignants titulaires des deux universités partenaires (Université Paris Nanterre et Paris 8) ainsi que par des professionnels des secteurs concernés (spécialistes du patrimoine culturel et spécialistes des nouvelles technologies de l'information et de la communication). L'ensemble de la formation se fait en lien avec de grandes institutions culturelles et des agences de service et d'ingénierie culturelle, prêtes à accueillir les étudiant(e)s en formation et/ou en stage. Des responsables de ces institutions assurent plusieurs des modules d'enseignement. Y figurent notamment le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, l'Institut de recherche et d'innovation (IRI), le Conservatoire national des arts et métiers, la Bibliothèque nationale de France, les Archives nationales (partenaire, avec Paris 8 et Université Paris Nanterre, I D E F I Cré a t i c), e t c .

La formation offerte aux étudiant(e)s repose sur trois piliers : le suivi des séminaires de formation semestrialisés ; la rédaction d'un mémoire ; l'accomplissement d'un stage et la rédaction d'un rapport de stage.

En ce qui concerne les séminaires, les étudiant(e)s suivent des enseignements approfondis en sciences humaines (médiation culturelle, droit du patrimoine et de la propriété intellectuelle, muséologie, histoire de l'art et archéologie, langues) et dans le domaine du numérique (traitement de l'information et des images, conception de sites, produits hyper-médiatiques, écritures numériques).

En ce qui concerne les mémoires, la définition du sujet et la conception du contenu se font en articulation étroite avec l'expérience théorique et pratique acquise au cours des stages de première et de deuxième année, sous la direction d'un maître de stage et d'un enseignant titulaire.

En ce qui concerne les stages, il convient de distinguer entre la formation de M1 et la formation de M2.

- Le stage de M1, d'une durée de deux mois au moins, est accompli en général dans une institution muséale parisienne de stature internationale. Les missions du/de la stagiaire sont définies par l'institution en accord avec l'équipe enseignante. Parmi les partenaires privilégiés du master figurent notamment le musée du Quai Branly, la Monnaie de Paris et le Centre Georges Pompidou.
- Le stage de M2, d'une durée de 3 mois au moins, est réalisé au cours du second semestre de deuxième année. Il constitue une première expérience dans le domaine de la médiation numérique du patrimoine. Le choix de la structure d'accueil se fait en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire de l'étudiant(e). L'évaluation de ce stage revêt une importance décisive pour l'appréciation générale des compétences acquises par l'étudiant(e) au cours de sa formation.

Spécificités

▣ **Structuration générale de la Mention « Patrimoines et musées » :**

En M1 : 1 parcours unique : « Médiation culturelle, patrimoine et numérique »

En M2 : 1 parcours unique : « Médiation culturelle, patrimoine et numérique »

Admission

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 3, Bac + 4

Conditions d'admission

- **Vous êtes étudiant(e) en formation initiale :**

Vous trouverez les conditions d'admissions, modalités et critères de recrutement par formations, dans l'encadré "Candidatures 2019-2020", en bas à droite. Sélectionnez M1 ou M2 suivant votre niveau puis l'UFR et l'intitulé de votre formation. Retrouvez les dates d'inscription sur e-Candidat : <https://ecandidat.parisnanterre.fr/#!accueilView> (menu à gauche "Offre de formation", sélectionnez la formation).

- **Vous êtes un(e) adulte en reprise d'études (formation continue) :**

L'équipe du SFC est à votre disposition pour vous aider à :

- 1/ **identifier les différents dispositifs de validation** qui vous permettent d'entrer dans cette formation ou d'obtenir ce diplôme (VAE/VES) (cf. supra, rubrique Admission).
- 2/ **connaître les multiples dispositifs de financement** pour concrétiser votre projet (DIF/CPF, CIF, Contrat de professionnalisation, Période de professionnalisation, Plan de formation, Congé de formation professionnelle, Congé pour VAE, chèque VAE, etc.).
- 3/ **monter un dossier de financement et obtenir des devis.** Pour en savoir plus sur ces procédures, rendez-vous sur le site du [SFC](#), rubrique : Contactez-nous pour remplir le [formulaire de contact](#)

- **Les dispositifs de validation d'acquis à connaître :**

Que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

- 1/ **d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :**

- Validation des Acquis Académiques (**VAA**)
 - Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement **VAPP**)
- 2/ d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études
- Validation des Acquis de l'Expérience (**VAE**)
 - Validation des Etudes Supérieures (**VES**)

[Pour en savoir plus sur ces dispositifs...](#)

Programme

Vous trouverez ci-dessous la version abrégée de la formation. Le livret pédagogique est accessible dans l'encadré de droite "Supports pédagogiques formation tout au long de la vie"

▣ 1ère ANNEE - Semestre 1

UE Patrimoines : définitions, pratiques et perspectives théoriques (8 ects)

- Histoire et théories du patrimoine
- Histoire des expositions

+ 1 séminaire complémentaire à choisir dans les séminaires de master en histoire de l'art proposés par Université Paris Nanterre : *histoire de l'art de l'Antiquité ; histoire de l'art du Moyen-Âge ; histoire de l'art moderne ; histoire de l'art contemporain.*

UE Patrimoines et médiations (6 ects)

- Théories de la médiation culturelle
- Notions fondamentales de muséologie
- Médiation culturelle pour publics empêchés/Médiation du spectacle vivant

UE Administration de la culture et institutions (3 ects)

- Droit du patrimoine
- Droit de la propriété littéraire et artistique

UE Services numériques (4 ects)

- Informatique et réseaux
- PAO et conception de sites Web

UE Transversale (9 ects)

- Langue (Université Paris Nanterre)
- Stage

▣ 1ère ANNEE - Semestre 2

UE Patrimoines : définitions, pratiques et perspectives théoriques (6 ects)

- Collections et politiques d'acquisition

+ 1 séminaire complémentaire à choisir dans les séminaires de master en histoire de l'art proposés par Université Paris Nanterre : histoire de l'art de l'Antiquité ; histoire de l'art du Moyen-Âge ; histoire de l'art moderne ; histoire de l'art contemporain.

UE Patrimoines et médiations (7 ects)

- Médiation culturelle : formes et rôles
- Droit du patrimoine international
- Patrimoine et développement des territoires

UE Administration de la culture et institutions (3 ects)

- Statuts et stratégies des institutions culturelles

UE Services numériques (4 ects)

- Traitement du document
- Traitement des images

UE Transversale (10 ects)

- Langue
- Rapport de stage et mémoire

▼ 2ème ANNEE - Semestre 3

UE Patrimoines : définitions, pratiques et perspectives théoriques (5 ects)

- Préservation et conservation des documents numériques

+ 1 séminaire complémentaire à choisir dans les séminaires de master en histoire de l'art proposés par Université Paris Nanterre : histoire de l'art de l'Antiquité ; histoire de l'art du Moyen-Âge ; histoire de l'art moderne ; histoire de l'art contemporain.

UE Patrimoines et médiations (7 ects)

- Formes et rôles de la médiation
- Economie de la contribution

UE Administration de la culture et institutions (2 ects)

- Gestion des organisations culturelles

UE Services numériques (6 ects)

- Politiques publiques de numérisation
- Interprétation et techniques de visualisation des données

UE Unité transversale (3 ects)

- Langue (anglais)
- Préparation du stage professionnel et du mémoire

▼ 2ème ANNEE - Semestre 4

UE Patrimoines : définitions, pratiques et perspectives théoriques (3 ects)

.1 séminaire à choisir dans les séminaires de master en histoire de l'art proposés par Université Paris Nanterre : histoire de l'art de l'Antiquité ; histoire de l'art du Moyen-Âge ; histoire de l'art moderne ; histoire de l'art contemporain.

UE Patrimoines et médiations (4 ects)

- Patrimoines et muséologies numériques

UE Administration de la culture et institutions (2 ects)

- Méthodologie de l'analyse institutionnelle

UE Services numériques (3 ects)

- Dispositifs numériques : théories, modèles et usages

UE Unité transversale (18 ects)

- Atelier laboratoire
- Conduite de projet
- Mémoire et méthodologie du mémoire

Débouchés

Année post-bac de sortie

Bac + 5

Débouchés professionnels

S e c t e u r s **d ' a c t i v i t é** :
Institutions patrimoniales (musées, monuments historiques, archives, bibliothèques) // Services culturels et de tourisme, marché de l'art, institutions de création // Agences d'ingénierie culturelle

M é t i e r s :
Médiation culturelle du patrimoine et service des publics // Création numérique ; conception, gestion et animation de sites.

Mis à jour le 02 mai 2019

► **UFR de rattachement**

[Sciences Sociales et Administration \(SSA\)](#)

Paris Nanterre

Lefebvre, bur.211 E

ue de la République

NANTERRE

0 97 56 05

[et](#)

► **Supports pédagogiques formation tout au long de la vie**

[pédagogique](#)

[e la formation](#)

[charger la fiche formation](#)

► **Renseignements pratiques**

Secrétariat

Yves Hamiane

(D - Bureau D 103)

y.hamiane@parisnanterre.fr

Formation (SCUIO-IP)

scuiop@parisnanterre.fr

Bureau E.14

scuiop@parisnanterre.fr

Formation continue (SFC)

formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Tel : 01 40 97 78 66

Bâtiment M

Site : formation-continue.parisnanterre.fr

▶ CANDIDATURES 2019-2020

[Candidatures en M1](#)

[Candidatures en M2](#)

▶ ATTENTION

Le contenu de cette offre de formation correspond à notre ancienne offre de formation pour la période 2019-2020.

La nouvelle offre de formation pour l'année 2020/2021 est consultable dès à présent [sur notre site dédié](#)

**Offre de
formation
2020-2021**

▶ Documents à télécharger

[Candidature - LICENCE](#)

[Candidature - MASTER](#)

[Graduate Courses - LICENCES](#)

[Graduate Courses - MASTERS](#)

